



ancenis-saint-gereon.fr

## DÉCISION MUNICIPALE N° 23-017

Contrat d'abonnement ADOBE Créative Cloud – Théâtre Quartier Libre

### LE MAIRE D'ANCENIS-SAINT-GÉREON

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

**VU** la délibération 140-22 en date du 12 décembre 2022 par laquelle le conseil municipal d'Ancenis-Saint-Géréon a délégué à son maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé,

**CONSIDERANT** le besoin du renouvellement de la licence ADOBE pour continuer à permettre une autonomie dans la création de supports de communication pour le théâtre Quartier Libre,

## DÉCIDE

**Article 1** : La ville d'Ancenis-Saint-Géréon renouvelle pour le théâtre Quartier Libre son abonnement pour une licence « Créative Cloud en équipe » avec la société Adobe, sise 4-6 Riverwalk – City West Business Campus – Saggart, Dublin 24 - Ireland.

**Article 2** : Le montant annuel de la licence s'élève à 419.88 € HT, soit 503.86 € TTC, à compter du 13 février 2023. Ce prix est ferme.

**Article 4** : Monsieur le Maire, Madame la DGS, Madame la DGA, Madame la Directrice du théâtre et Monsieur le Comptable public assignataire d'Ancenis-Saint-Géréon, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique et qui sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

**Article 5** : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie et sera portée à la connaissance des conseillers municipaux lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 2 février  
2023  
Le Maire,  
**Rémy ORHON**

*Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.*

